

ASSEMBLÉE NATIONALE

N° 1266-2004/1102

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

VOLUME 1

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2002-2003

30 novembre 2003



Date: 2003-11-17

Heure : 08:55

NOM DE L'UNIVERSITÉ: Institut National de Recherche Scientifique
NUMÉRO : 978008

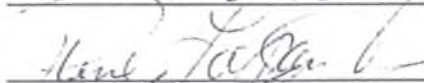
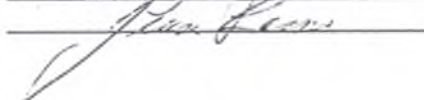
RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2002-2003

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE:

ADMINISTRATEURS:

2003-10-21



Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de
Institut national de la recherche scientifique

Nous avons vérifié les états financiers ainsi que les annexes contenus dans le rapport financier annuel de l'Institut national de la recherche scientifique pour l'exercice terminé le 31 mai 2003, lequel a été présenté selon la forme prescrite par le ministère de l'Éducation du Québec. La responsabilité de ce rapport financier annuel incombe à la direction de l'Institut. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ce rapport financier annuel en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec dans le Mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que le rapport financier annuel est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans le rapport financier annuel. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier annuel.

À notre avis, à tous égards importants :

- les pratiques comptables de l'Institut sont conformes aux normes et définitions contenues dans le document intitulé Cahier des définitions des termes et directives de présentation du rapport financier annuel 1997-1998 du ministère de l'Éducation du Québec;
- les données transmises par disquette au ministère de l'Éducation du Québec sont conformes aux données apparaissant au rapport financier annuel;
- les états financiers ainsi que les annexes contenus dans le rapport financier annuel donnent une image fidèle de la situation financière de l'Institut national de la recherche scientifique au 31 mai 2003, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les pratiques comptables décrites à la note 2.



Comptables agréés

Québec

Le 11 novembre 2003

LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES 2002-2003

TABLES DES MATIÈRES

ÉTATS FINANCIERS

	PAGE
Notes aux états financiers et aux annexes.....	i
BILANS.....	1
Fonds de fonctionnement: Colonne 1	
Fonds avec restrictions: Colonne 2	
Fonds d'immobilisations: Colonne 3	
Fonds de Dotation: Colonne 4	
Autre Fonds: Colonne 5	
 CONCILIATION DU SOLDE DE FONDS	
Fonds de fonctionnement: Lignes 1 à 11	2
Fonds avec restrictions: Lignes 12 à 18	2
Fonds d'immobilisations:	3
Fonds de Dotation: Colonne 1 à 5	4
Autre Fonds: Colonne 6	4
 FONDS DE FONCTIONNEMENT	
Revenus.....	5
Dépenses.....	6
 FONDS AVEC RESTRICTIONS	
Revenus.....	7
Dépenses.....	8

ANNEXES

	PAGE
CONCILIATION SUBVENTION MEQ-ES.....	9
AJUSTEMENTS PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC MEQ-ES.....	10
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR (À PAYER) MEQ-ES.....	11
REVENUS REPORTÉS FONDS DE FONCTIONNEMENT.....	12
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR GOUVERNEMENT DU QUÉBEC FI.	13
ANNEXE SUR LES SOLDES DE FONDS	14
ANNEXE SUR LES REDRESSEMENTS DE SOLDES DE FONDS.....	15
ANNEXE SUR LES OPÉRATIONS INTERFONDS.....	16
AVANTAGES SOCIAUX.....	17
ANNEXE SUR LES AUTRES REVENUS ET AUTRES DÉPENSES.....	18
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.....	19
FONDS DE FONCTIONNEMENT - TERRAINS ET BÂTIMENTS.....	20
ANNEXE SUR LES IMMOBILISATIONS.....	21
SALAIRES MOYENS.....	22

BILANS AU 31 MAI 2003								Page 1
Institut National de Recherche Scientifique								
978008								
	ACTIF	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de Dotation	Autres fonds	Total	Total au 31 mai 2002
		1	2	3	4	5	6	7
1	Encaisse (001)						\$	1 312 191
2	Placements à court terme (005)	741 642	15 484 824		4 266 832		20 493 298	7 818 558
3	Intérêts courus à recevoir (010)				28 384		28 384	17 168
4	Fonds détenus chez le fiduciaire (090)						\$	
5	Subventions à recevoir MEQ-ES (015) Page 11	6 969 825					6 969 825	5 649 263
6	Subvention à recevoir GQ (170) Page 13						\$	
7	Autres montants à recevoir (175,035)			2 586 831			2 586 831	1 415 319
8	Comptes à recevoir Droits de scolarité (020)						\$	
9	Autres comptes à recevoir (030,025)	2 919 084	4 427 339				7 346 423	8 852 708
10	Avances à d'autres fonds (040,045,050,055,060) Page 16		15 732 723				15 732 723	20 215 364
11	Frais payés d'avance (070)	94 427	575				95 002	131 193
12	Stocks (075)						\$	
13	Placements à long terme (100)			3 052 088			3 052 088	501 833
14	Obligations et actions (125, 130)						\$	
15	Prêts hypothécaires et autres prêts (135 et 140)						\$	
16	Biens immobiliers (145)						\$	
17	Immobilisations (105, 120) Page 21			80 182 576			80 182 576	74 771 143
18	Contribution de l'UQSS aux constituantes (110)						\$	
19	Frais reportés (080)	1 359					1 359	7 109
20	Autres actifs (085) (085 115 FI) (150,155,160 et 165 pour AF)			1 413 697			1 413 697	3 681 568
21	TOTAL DE L'ACTIF	10 726 337	35 645 461	87 235 192	4 295 216	\$	137 902 206	124 373 417
	PASSIF						\$	
22	Découvert de banque (201)	530 040					530 040	
23	Emprunts à court terme (205)						\$	
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrat (305,310)						\$	
25	Subventions à rembourser au MEQ-ES (210) Page 11						\$	
26	Comptes à payer (215,220)	2 378 298	746 414	812 574			3 937 286	2 659 114
27	Avances d'autres fonds (225, 230,235,240,245) Page 16	9 732 041		5 873 859	126 823		15 732 723	20 215 364
28	Salaires, avantages sociaux et déductions à la source (255)	623 831					623 831	570 902
29	Revenus reportés (260) Page 12	1 169 678					1 169 678	393 320
30	Dettes à long terme (315,320,325,330,335)						\$	5 705
31	Autres passifs (265) (270,275,280 et 285 pour AF)	741 641					741 641	816 093
32	Solde de fonds d'affectation d'origine interne (290FF 303 FI) Page 2 et 14	636 189					636 189	465 686
33	Solde de fonds non affecté (295) Page 2	(5 085 381)					(5 085 381)	(6 302 781)
34	Solde de fonds (300) Page 14						\$	
35	Solde de fonds d'affectation d'origine externe (302) Page 2		34 899 047				34 899 047	24 805 526
36	Solde de fonds Capital d'affectation interne (340) Page 14						\$	
37	Solde de fonds Capital d'affectation externe (345)				3 885 036		3 885 036	3 840 933
38	Solde de fonds produits non-attribués affectation interne (350) Page 14						\$	
39	Solde de fonds produits non-attribués affectation externe (355)				283 357		283 357	199 197
40	Solde de fonds investi en immobilisations (304)			80 548 759			80 548 759	76 704 358
41	Solde de fonds	(4 449 192)	34 899 047	80 548 759	4 168 393	\$	115 167 007	99 712 919
42	TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	10 726 337	35 645 461	87 235 192	4 295 216	\$	137 902 206	124 373 417

DATE: 2003-11-21

HEURE: 13:13

FONDS DE FONCTIONNEMENT							Page 2
CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003							
Institut National de Recherche Scientifique							
978008							
	Solde non réparti	Enseignement Recherche/soutien	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	TOTAL	
	1	2	3	4	5	6	
1 Solde au début de l'année		(5 837 095)				(5 837 095)	
2 Redressement des années précédentes Page 15						\$	
3 Revenus de l'année Page 5		49 834 069	\$	\$	\$	49 834 069	
4 Dépenses de l'année Page 6		48 446 166	\$	\$	\$	48 446 166	
5 Résultats de l'année		1 387 903	\$	\$	\$	1 387 903	
6 Virements des autres soldes de fonds Page 16						\$	
7 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16						\$	
8 Solde à la fin de l'année	\$	(4 449 192)	\$	\$	\$	(4 449 192)	
9 Répartition du solde de fonds							
10 Solde de fonds d'affectation d'origine interne		636 189				636 189	
11 Solde de fonds non affecté		(5 085 381)				(5 085 381)	
FONDS AVEC RESTRICTIONS							
CONCILIATION SOLDE DE FONDS D'AFFECTATION EXTERNE 2002-2003							
Institut National de Recherche Scientifique							
978008							
							6
12 Solde au début de l'année							24 805 526
13 Plus : Fonds alloués Page 7							41 656 768
14 Moins : Fonds utilisés Page 8							31 563 247
15 Redressement années précédentes Page 15							\$
16 Virements des autres soldes de fonds Page 16							\$
17 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16							\$
18 Solde à la fin de l'année							34 899 047

DATE: 2003-11-21

Heure: 13:13

Page 3

FONDS D'IMMOBILISATIONS
CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003
Institut National de Recherche Scientifique
978008

	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE
	1	2	3
1 SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE			76 704 358
2 AJOUT DE CONTRIBUTIONS EXTERNES			
3 Subventions du gouvernement du Québec (Total des subventions de l'année à la page 13)		\$	
4 Contribution du siège social de l'UQ		6 395 754	
5 Dons et subventions non gouvernementaux			
6 Contribution d'une fondation			
7 Revenus d'intérêts et de placements (comprenant ceux provenant des fonds en fiducies)			
8 Gains sur vente d'immobilisations		7 493	
9 Autres contributions		82 874	
10 TOTAL DES CONTRIBUTIONS EXTERNES			6 486 121
11 AJOUT DE CONTRIBUTIONS INTERNES			
12 Redressements des années antérieures Page 15		\$	
13 Immobilisations acquises à même les autres fonds Page 21		4 049 805	
14 Revenus du fonds de dotation Page 4		\$	
15 Virements d'autres fonds Page 16		\$	
16 Autres contributions internes			
17 TOTAL DES CONTRIBUTIONS INTERNES			4 049 805
20 DÉDUIRE: DÉDUCTIONS INTERNES			
21 Redressement des années antérieures Page 15	\$		
22 Virements à d'autres fonds Page 16	\$		
23 TOTAL DES DÉDUCTIONS INTERNES			\$
24 DÉDUIRE LES DÉPENSES			
25 Intérêts sur la dette à long terme			
26 Intérêts à court terme et frais bancaires			
27 Intérêts sur les contrats de location acquisition			
28 Pertes sur ventes d'immobilisations			
29 Amortissements d'immobilisations	6 521 481		
30 Radiation d'immobilisations	170 044		
31 Autres dépenses (comprenant l'amortissement des frais d'escompte)			
32 TOTAL DES DÉPENSES			6 691 525
33 SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE			80 548 759

DATE: 2003-11-21

HEURE: 13:13

CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003 Institut National de Recherche Scientifique 978008							Page 4
		FONDS DE DOTATION					AUTRE FONDS
		Capital d'affectation interne	Capital d'affectation externe	Produits nets non transférés d'affectation interne	Produits nets non transférés d'affectation externe	TOTAL	
		1	2	3	4	5	6
1	Solde au début de l'année		3 840 933		199 197	4 040 130	
2	AJOUTER:						
3	Dons et dotations					\$	
4	Redressement Page 15					\$	\$
5	Virements des autres fonds Page 16					\$	\$
6	Revenus de placements				113 568	113 568	
7	Gains sur vente de placements					\$	
8	Transferts des produits nets non transférés					\$	
9	Autres Ajouts		44 103			44 103	
10	TOTAL DES AJOUTS	\$	44 103	\$	113 568	157 671	\$
11	DÉDUCTIONS						
12	Virements aux autres fonds Page 16					\$	\$
13	Redressement Page 15					\$	\$
14	Frais d'opération					\$	
15	Perte sur vente de placements					\$	
16	Transferts aux solde de fonds - capital					\$	
17	Contributions au Fonds de fonctionnement					\$	
18	Contributions au Fonds avec restrictions				29 408	29 408	
19	Contributions au Fonds d'immobilisations					\$	
20	Autres déductions					\$	
21	TOTAL DES DÉDUCTIONS	\$	\$	\$	29 408	29 408	\$
22	SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE	\$	3 885 036	\$	283 357	4 168 393	\$

FONDS DE FONCTIONNEMENT REVENUS 2002-2003 Institut National de Recherche Scientifique 978 008										Page 5
		Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	Droits de scolarité (401)	596 045					0			596 045
2	Forfaitaires étudiants étrangers (402)				0					0
3	Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)				0					0
4	Cotisations des étudiants (455)							0		0
5	Autres revenus provenant des étudiants (450-461)	0	0	0	24 880	0	0	0	0	24 880
6	Total des revenus provenant des étudiants	596 045	0	0	24 880	0	0	0	0	620 925
7	Subvention MEQ-ES (515) (conciliation Page 9)				39 395 150			0		39 395 150
8	Autres subventions provinciales (405, 410)	0	389 030	0	0	0	0	0	0	389 030
9	Subventions fédérales (415, 420)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Autres Subventions ((425, 426, 430)	0	90 303	0	0	0	0	0	0	90 303
11	Total des subventions	0	479 333	0	39 395 150	0	0	0	0	39 874 483
12	Revenus d'intérêts (435, 440)	0	0	0	318 150	0	0	0	0	318 150
13	Revenus provenant du fonds de dotation (445) Page 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
14	Revenus provenant d'une fondation (446)	0	20 000	0	0	0	0	0	0	20 000
15	Recouvrement de coûts indirects (465)	0	2 115 877	0	0	0	0	0	0	2 115 877
16	Ventes externes ((460)	0	2 342 574	0	182 435	3 667 075	0	0	0	6 192 084
17	Autres revenus (466, 470) Page 18	18 929	308 251	163 319	202 051	0	0	0	0	692 550
18	Total des revenus autres	18 929	4 786 702	163 319	702 636	3 667 075	0	0	0	9 338 661
19	TOTAL DES REVENUS	614 974	5 266 035	163 319	40 122 666	3 667 075	0	0	0	49 834 069

FONDS DE FONCTIONNEMENT
DÉPENSES 2002-2003
Institut National de Recherche Scientifique
978 008

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Page 20	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Masses salariales									
2 Direction	180 814	651 153	43 554	1 843 327	90 422	0	0	0	2 809 270
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 Professeur-chercheur	836 640	11 223 343	79 409	0	0	0	0	0	12 139 392
5 Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8 Personnel professionnel non-enseignant	143	1 993 924	593 914	1 419 679	229 220	0	0	0	4 236 880
9 Personnel de soutien technique	8 767	1 757 715	587 418	769 713	398 208	0	0	0	3 521 821
10 Personnel de soutien de bureau	66 420	1 334 738	118 738	1 174 040	131 398	0	0	0	2 825 334
11 Personnel de métier et personnel ouvrier	0	105 801	376 719	0	1 390 333	0	0	0	1 872 853
12 Avantages sociaux (700) (Détailé Page 17)	156 384	2 437 134	314 136	849 827	408 609	0	0	0	4 164 090
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	1 249 168	19 503 808	2 113 888	6 056 586	2 646 190	0	0	0	31 569 640
14 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Formation et perfectionnement (710)	0	47 812	9 616	29 549	24 409	0	0	0	111 386
17 Frais de déplacement et de représentation (715 720 725 730)	14 197	582 717	27 702	411 076	28 745	0	0	0	1 064 437
18 Bourses (735)	16 292	17 565	0	0	0	0	0	0	33 857
19 Dépenses de subventions et cotisations (740 871)	0	205 422	6 323	51 113	266	0	0	0	263 124
20 Fournitures et matériels (745)	58 031	605 201	491 968	204 817	235 374	0	0	0	1 595 391
21 Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	671 052	2 658 999	542 788	1 124 496	559 375	0	0	0	5 556 710
23 Volumes et périodiques (750)	9 718	37 513	270 481	109 601	3 656	0	0	0	430 969
24 Dépenses reliées aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826, 827, 841 et 846)	2 467	570 724	1 175 534	27 806	2 331 615	0	0	0	4 108 146
25 Locations de locaux (840, 845)	0	0	55 750	0	3 361 798	0	0	0	3 417 548
26 Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	0	81 175	40 769	0	5 966	0	0	0	127 910
27 Dépenses d'intérêts (850, 855)	0	4 541	93	15 797	35	0	0	0	20 466
28 Transfert de coûts indirects (865)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
29 Autres dépenses (860, 870) Page 18	0	48 257	31 868	27 573	38 884	0	0	0	146 582
30 Total des dépenses autres	771 757	4 859 926	2 652 892	2 001 828	6 590 123	0	0	0	16 876 528
31 Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
32 Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
33 Total avant dépenses exceptionnelles	2 020 925	24 363 734	4 766 780	8 058 414	9 236 313	0	0	0	48 446 166
34 Dépenses exceptionnelles (880) Page 19	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35 TOTAL DES DÉPENSES	2 020 925	24 363 734	4 766 780	8 058 414	9 236 313	0	0	0	48 446 166

FONDS AVEC RESTRICTIONS									
REVENUS 2002-2003									
Institut National de Recherche Scientifique									
978 008									
	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Subvention MEQ-ES (475) (Page 9)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2 Autres subventions provinciales (490, 495, 410)	0	8 776 016	0	15 000	0	0	0	0	8 791 016
3 Subventions fédérales (415,420)	0	18 847 585	0	113 690	0	0	0	0	18 961 275
4 Autres Subventions (425, 426, 430)	0	13 566 318	0	7 493	0	0	0	0	13 573 811
5 Total des subventions	0	41 189 919	0	136 183	0	0	0	0	41 326 102
6 Intérêts et dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7 Revenus provenant du fonds de dotation (445) Page 3	0	29 408	0	0	0	0	0	0	29 408
8 Revenus provenant d'une fondation (446)	0	301 258	0	0	0	0	0	0	301 258
9 Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Ventes aux étudiants (461)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11 Autres revenus (466, 470) Page 18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Total des revenus autres	0	330 666	0	0	0	0	0	0	330 666
13 TOTAL DES REVENUS	0	41 520 585	0	136 183	0	0	0	0	41 656 768

FONDS AVEC RESTRICTIONS
DÉPENSES 2002-2003
Institut National de Recherche Scientifique
978 008

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Masses salariales									
2 Direction	0	5 901	0	0	0	0	0	0	5 901
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 Professeur-chercheur	0	1 996 879	0	0	0	0	0	0	1 996 879
5 Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8 Personnel professionnel non-enseignant	0	3 441 834	0	53 748	0	0	0	0	3 495 582
9 Personnel de soutien technique	0	1 955 560	0	0	0	0	0	0	1 955 560
10 Personnel de soutien de bureau	0	189 776	0	0	0	0	0	0	189 776
11 Personnel de métier et personnel ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Avantages sociaux (700) (Détailé Page 17)	0	1 273 954	0	9 264	0	0	0	0	1 283 218
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	0	8 863 904	0	63 012	0	0	0	0	8 926 916
14 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Formation et perfectionnement (710)	0	8 118	0	215	0	0	0	0	8 333
17 Frais de déplacement et de représentation (715 720 725 730)	0	1 956 613	0	52 824	0	0	0	0	2 009 437
18 Bourses (735)	0	1 555 340	0	0	0	0	0	0	1 555 340
19 Dépenses de subventions et cotisations (740, 871)	0	3 522 512	0	3 000	0	0	0	0	3 525 512
20 Fournitures et matériels (745)	0	3 067 989	0	3 470	0	0	0	0	3 071 459
21 Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	6 618 104	0	15 677	0	0	0	0	6 633 781
23 Volumes et périodiques (750)	0	192 408	0	0	0	0	0	0	192 408
24 Dépenses reliées aux bâtiments (805,810,815,820 826, 827, 841 et 846)	0	425 008	0	0	0	0	0	0	425 008
25 Locations de locaux (840, 845)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26 Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	0	3 062 544	0	3 744	0	0	0	0	3 066 288
27 Dépenses d'intérêts (850, 855)	0	4 047	0	0	0	0	0	0	4 047
28 Transfert de coûts indirects (865)	0	2 115 878	0	0	0	0	0	0	2 115 878
29 Autres dépenses (860, 870) Page 18	0	28 840	0	0	0	0	0	0	28 840
30 Total des dépenses autres	0	22 557 401	0	78 930	0	0	0	0	22 636 331
31 Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
32 Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
33 Total avant dépenses exceptionnelles	0	31 421 305	0	141 942	0	0	0	0	31 563 247
34 Dépenses exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35 TOTAL DES DÉPENSES	0	31 421 305	0	141 942	0	0	0	0	31 563 247

ASSEMBLÉE NATIONALE
N° 1266-80041102

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

VOLUME 1

ÉTAT DU TRAITEMENT
2002-2003

30 septembre 2003



Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de
l'Institut national de la recherche scientifique

Nous avons vérifié les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'Institut national de la recherche scientifique pour l'exercice terminé le 31 mai 2003, lesquels ont été établis conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de l'Institut. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec dans le Mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ces relevés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des informations financières portant sur la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction de l'Institut national de la recherche scientifique pour l'exercice terminé le 31 mai 2003 selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés

Québec
Le 3 septembre 2003

140, Grande Allée Est
Bureau 200
Québec (Québec) G1R 5P7
Téléphone: (418) 647-3151
Télécopieur: (418) 647-5939

5790, boul. Étienne-Dallaire
Bureau 103
Lévis (Québec) G6V 8V6
Téléphone: (418) 835-3965
Télécopieur: (418) 835-3975

NOM DE L'UNIVERSITÉ : UNIVERSITÉ DU QUEBEC I.N.R.S.

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 978008

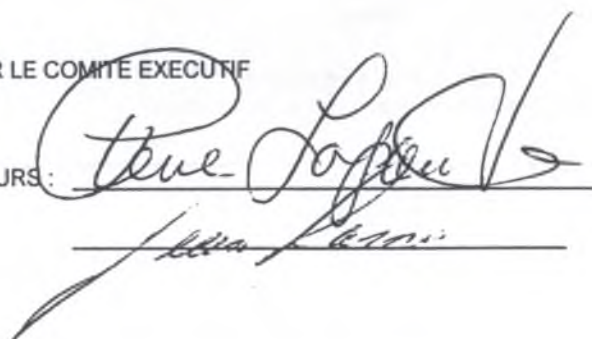
ÉTAT DU TRAITEMENT

2002-2003

APPROUVE PAR LE COMITÉ EXECUTIF

DATE:

ADMINISTRATEURS:



The image shows two handwritten signatures. The top signature is written over a horizontal line and appears to be 'Gene Lapierre'. The bottom signature is also written over a horizontal line and appears to be 'Jean Lapierre'. Both signatures are in cursive script.

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : UNIVERSITE DU QUEBEC I.N.R.S. 978008

Année financière : 2002-2003

Page : 1 de 3

1. Personnel de direction supérieure

Nom et fonction	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)					
	Salaire de base	Autres éléments (2)	Droits d'indemnité de départ exercés (1)	Fondations ou personnes morales	TC nb de mois	TP % du temps
LAPOINTE PIERRE DIR GENERAL	157897	14895	125999		12	
LAPOINTE PIERRE DIR GENERAL		11601				
LEQUOC SINH DIR. SCIENTIFIQUE	141608	2236			12	
LAVOIE JEAN DIR.ADM.FINANCES	141965	677			12	
ROY PAULINE SECRETAIRE GENERA	125999	691			6	
GAUTHIER MICHELE SEC GENERALE	120000	1641			4	
LAVOIE JEAN SEC GEN INTERIM	141965				2	

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2002-2003 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement.

Autres éléments (2): directeur général, 14895\$ inclu un boni au rendement de 12631\$ concernant 2002-2003 et 165p1432X 11601\$ de boni au rendement concernant 2001-2002. Ces sommes ont été versées en 2002-2003.

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : UNIVERSITE DU QUEBEC I.N.R.S. 978008

Année financière : 2002-2003

Page : 2 de 3

2. Autres catégories de personnel de direction

		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total (**) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement (*)	4	Le plus élevé Moyenne Le moins élevé	127897 123939 121261	15131 11877 9363
Personnel de direction des services	***11.24	Le plus élevé Moyenne Le moins élevé	124602 100473 79238	2572 1719 934
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé Moyenne Le moins élevé		

(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

(**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

(***) Excluant la valeur pécuniaire de trois personnes qui n'ont pas exercé leur fonction dans l'établissement en 2002-2003 puisqu'ils étaient en prêts de service (conformément à l'article 4.4 de la Loi 95).

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : UNIVERSITE DU QUEBEC I.N.R.S. 978008

Année financière : 2002-2003

Page : 3 de 3

3. Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et frais remboursés

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom et prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
LAPOINTE PIERRE	DIRECTEUR GENERAL	12	46030
LEQUOC SINH	DIRECTEUR SCIENTIFIQUE	12	30438
LAVOIE JEAN	DIRECTEUR ADM. FINANCES	12	24340
ROY PAULINE	SECRETAIRE GENERALE	6	4320
MICHELE GAUTHIER	SECRETAIRE GENERALE	4	6622
autres categories de personnel de direction		effectif (*)	Valeur pecuniere
personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	le plus eleve	4	40093
	moyenne		33031
	Le moins élevé		27776
Personnel de direction des services	Le plus élevé	***11.24	17338
	Moyenne		5920
	Le moins élevé		317
Personnel de gérance des emplois de soutien	Le plus élevé		
	Moyenne		

(*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

(***) Excluant la valeur pécuniaire de trois personnes qui n'ont pas exercé leur fonction dans l'établissement en 2002-2003 puisqu'ils étaient en prêts de service (conformément à l'article 4.4 de la Loi 95).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Nom de l'université : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC I.N.R.S.
Numéro de l'université: 978008
Année financière : 2002-2003

Page 1 de 3

Autres éléments du traitement :

Les montants représentent la part de l'employeur à des régimes privés d'assurance imposable , le remboursement de cotisation à des ordres professionnels et certaines primes au rendement.

Page 2 de 3

Personnel de direction des composantes :

Autres éléments du traitement :

Cet élément de traitement comprend des allocations professionnelles versées à certains directeurs de centre sur la base du pourcentage des revenus extérieurs obtenus par ceux-ci au moment où ils étaient professeurs selon l'article 27 de la convention des professeurs relative à l'exclusivité d'emploi.

Page 3 de 3

Personnel de direction des composantes

Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés :

La valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés aux directeurs de centre comprend le remboursement de frais reliés aux projets de recherche auxquels participent les directeurs de centre à titre de chercheur.

De plus, l'environnement multisite de l'INRS fait en sorte que les personnels de direction supérieure ont à effectuer fréquemment des déplacements entre les centres qui sont situés dans différents sites de la région de Québec, Montréal, Laval et Varennes.

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

LOI 95

NOTE COMPLÉMENTAIRE À L'ÉTAT DU TRAITEMENT PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

Valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2002-2003

Lapointe, Pierre, Directeur général	157897
Lequoc Sinh, Directeur scientifique	106206
Lavoie Jean, Directeur de l'administration et des finances	106474
Gauthier Michele, Secrétaire générale	30000
Gélineau, Guy, Directeur du développement et secrétaire général ex-IAF	150812 **

** En prêt de service depuis le 01-07-97.

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

VOLUME 2

**RAPPORT 2002-2003 SUR LA PERFORMANCE
ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

SEPTEMBRE 2003





Rapport 2002-2003
sur la performance et les perspectives de développement de l'INRS
présenté conformément à la Loi 95 sur les établissements
d'enseignement de niveau universitaire

Le 5 septembre 2003

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	1
1. LE CONTEXTE SPÉCIFIQUE DE L'INRS	1
2. LA RECHERCHE	4
2.1 Les projets stratégiques de recherche.....	6
2.2 La performance en recherche.....	6
3. LA FORMATION	8
3.1 La clientèle étudiante	9
3.2 Les mesures d'encadrement des étudiants	11
3.2 Les diplômés de l'INRS.....	12
4. SUIVI DU RAPPORT 2001-2002 ET PERSPECTIVES D'AVENIR	14
4.1 Le développement de la recherche.....	14
4.2 Le recrutement et l'internationalisation.....	15
4.3 L'évolution de la programmation de l'INRS en matière de formation.....	16
4.4 La valorisation des résultats de la recherche	16
4.5 Renouvellement de la convention collective des professeurs.....	17
5. FINANCEMENT	18
5.1 Contrat de performance	18
5.2 Terrains & bâtiments.....	18
5.3 Projets d'investissement	18
6. CONCLUSION	19
7. SOMMAIRE DES DONNÉES	20

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1. Les Centres et les grands axes de recherche de l'INRS	3
--	---

Graphique 2. Évolution des revenus externes de recherche de l'INRS (1995-2003)..... 4

Graphique 3. Répartition des diplômés de l'INRS selon le statut d'activité 6

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Le personnel et les étudiants de l'INRS (automne 2002).....	4
Tableau 2. Les sources de revenus de l'INRS (2002-2003).....	5
Tableau 3. Les programmes de formation à l'INRS	8
Tableau 4. Évolution de la population en formation à l'INRS (trimestre d'automne).....	9
Tableau 5. Taux de réussite et durée moyenne des études par genre de programme et par cohorte d'automne.....	10
Tableau 6. Les diplômes décernés selon les centres de recherche	12
Tableau 7. Évolution des diplômes décernés par l'INRS par année, de 1997 à 2002, selon le genre de programme	12
Tableau 8. Statut d'activité (7 octobre 2002) selon le statut des diplômés	13
Tableau 9. Temps pour l'obtention du premier emploi à temps complet selon le moment d'obtention du diplôme.....	14
Tableau 10. Sommaire des données	21

PRÉAMBULE

Le présent document fait état de la performance de l'INRS en 2002-2003 de même que de ses perspectives de développement et ce, conformément à l'article 4.6 de la Loi 95 adoptée par le gouvernement du Québec, le 31 mai 1995.

1. LE CONTEXTE SPÉCIFIQUE DE L'INRS

Créé en 1969, l'INRS émane d'une décision gouvernementale reposant sur un concept novateur axé sur l'accomplissement d'une recherche scientifique dans le cadre d'une mission universitaire tout en l'ordonnant au développement culturel, économique et social du Québec. L'INRS se caractérise par la spécificité de sa mission, basée sur la recherche et la formation d'une main-d'œuvre hautement spécialisée aux cycles supérieurs et orientée vers le développement socio-économique et culturel du Québec.

À titre de constituante à vocation spécialisée de l'Université du Québec, « l'INRS a pour objet la recherche fondamentale et appliquée, les études de cycles supérieures et la formation de chercheurs. Dans le cadre de cet objet et tout en poursuivant les finalités propres de la recherche universitaire, l'Institut doit, de façon particulière, orienter ses activités vers le développement économique, social et culturel du Québec, tout en assurant le transfert des connaissances et des technologies dans l'ensemble des secteurs où il oeuvre¹ ».

Fort de cette mission, l'INRS a d'abord structuré sa force d'intervention autour de thèmes importants, choisis en fonction de problématiques qui figurent toujours parmi les plus déterminantes pour le développement du Québec.

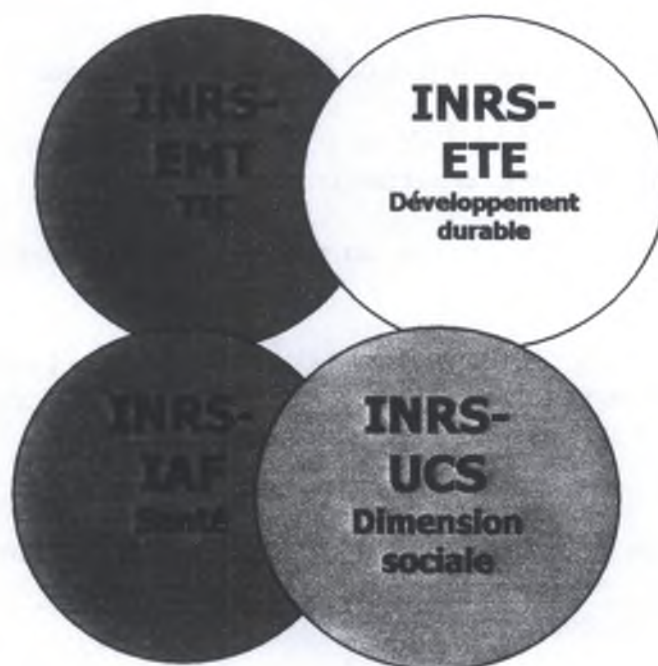
Au cours des dernières années, l'INRS a su relever les défis posés par le contexte créé par la nouvelle donne de la recherche universitaire et de la formation de la main d'œuvre hautement spécialisée. Ainsi, les choix stratégiques de créneaux de recherche et formation faits par l'INRS ont été orientés selon les quatre préoccupations actuelles majeures de toutes les sociétés en ce qui a trait au développement de la recherche : les technologies de l'information et des communications, le développement durable, la santé et les impacts sociaux.

Ces créneaux stratégiques identifiés, l'INRS a procédé à la réorganisation et la restructuration de ses centres de recherche. Ainsi, de huit centres oeuvrant dans le cadre de thématiques (Eau, Géoressources, Urbanisation, Culture et société, Énergie et Matériaux, Télécommunications, Microbiologie et biotechnologie et Santé humaine), l'INRS s'est doté de quatre centres oeuvrant dans des secteurs de recherche plus intégrée et rejoignant les préoccupations sociales liées à la formation aux cycles supérieurs et à la recherche universitaire. Cette réorganisation en quatre centres de recherche a évidemment permis à l'INRS d'atteindre des masses critiques professorales dans les créneaux de recherche prioritaires pour la société québécoise, soit : Eau,

¹ Lettres patentes de l'INRS émises le 20 janvier 1999.

Terre, Environnement (ETE), Énergie, Matériaux et Télécommunications (ÉMT), Urbanisation, Culture et Société (UCS) et santé avec l'Institut Armand-Frappier (IAF).

Graphique 1. Les Centres et les grands axes de recherche de l'INRS



L'évolution de la programmation de l'INRS est inspirée par les besoins actuels et futurs du Québec. La recherche qui s'effectue à l'INRS est réalisée en étroite association avec des partenaires du milieu et l'approche multidisciplinaire de problématiques concrètes et souvent complexes caractérise le contexte dans lequel les professeurs-chercheurs de l'INRS évoluent. Ce contexte n'est pas étranger à la qualité exceptionnelle de la formation offerte aux étudiants de 2^e et de 3^e cycles, aux stagiaires et aux étudiants postdoctoraux qui poursuivent des études supérieures à l'INRS.

L'originalité de l'INRS tient également au contexte particulier dans lequel s'inscrit la tâche du professeur-chercheur à l'Institut. En effet, les fonctions des professeurs-chercheurs de l'INRS se situent dans le cadre des activités d'une institution universitaire qui a d'abord une mission de recherche orientée au développement culturel, économique et social du Québec. De plus, les professeurs-chercheurs de l'Institut oeuvrent dans des centres de recherche et de formation thématiques et multidisciplinaires, voire même sectorielles, en collaboration directe avec des partenaires des secteurs publics, para-publics et privés et leur activité est balisée par une *règle d'exclusivité de service*. L'engagement entier des professeurs-chercheurs, nécessaire à l'accomplissement de la mission de l'INRS, assure la contribution pleine et entière de tous les professeurs-chercheurs aux objectifs de l'INRS et est garant de sa performance. L'INRS a adopté l'exclusivité d'emploi comme règle de fonctionnement depuis plus de 25 ans et cette pratique fut

mise en place en vue d'optimiser la dynamique de travail en équipes qui caractérise le mode de fonctionnement de chacun des centres de recherche.

Dans le cadre de la politique des universités et de la politique scientifique québécoise, l'INRS s'est donné les objectifs de développement suivants :

- Confirmer sa vocation d'institution de recherche et de formation de main-d'œuvre hautement qualifiée, de calibre international, offrant à ses intervenants les services et équipements nécessaires aux activités de recherche, de formation, de valorisation et de transfert des résultats de la recherche et de service aux collectivités;
- Renforcer l'aspect « formation » de sa mission, son rayonnement scientifique et sa réputation aux niveaux national et international;
- Optimiser la gestion de ses activités, au plan des ressources humaines, matérielles et financières.

Actuellement, la collectivité de l'INRS représente 1 328 individus. Le tableau 1 présente la répartition du personnel et des étudiants composant la communauté de l'Institut.

Tableau 1. Le personnel et les étudiants de l'INRS (automne 2002)

Professeurs-chercheurs (31 mai 2003)	149
Professeurs sous octroi	7
Associés de recherche	11
Autres professeurs-chercheurs	211
Professionnels	151
Techniciens	125
Employés de bureau	90
Étudiants réguliers	474
Étudiants stagiaires et libres	57
Stagiaires postdoctoraux	53
Total	1 328

Tel que l'illustre le tableau 2, pour 2002-2003, l'INRS affiche un revenu total de 91,4 millions de dollars dont 57 % proviennent d'octrois de recherche et d'autres sources extérieures.

Tableau 2. Les sources de revenus de l'INRS (2002-2003)¹

Ministère de l'Éducation	39,4 millions \$ (43 %)
Octrois de recherche (et revenus associés)	41,6 millions \$ (46 %)
Autres sources	10,4 millions \$ (11 %)
Revenu total	91,4 millions \$ (100 %)

2. LA RECHERCHE

Comme nous le mentionnions précédemment, la recherche à l'INRS s'articule autour de quatre grands thèmes : les technologies de l'information et des communications au Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications (INRS-ÉMT), le développement durable au Centre Eau, Terre, Environnement (INRS-ETE), la santé au Centre Institut Armand-Frappier (INRS-IAF) et les impacts sociaux au Centre Urbanisation, Culture et Société (INRS-UCS). Dans le cadre de ces grands secteurs de recherche, chaque centre a sa programmation scientifique qui s'articule autour d'axes de recherche.

L'INRS-EMT concentre ses activités de recherche dans les secteurs stratégiques des télécommunications, de la photonique et de l'énergie. La fusion des forces de l'INRS-Énergie et Matériaux dans le domaine des matériaux, des nanotechnologies, de l'ingénierie des composants et de la photonique ultrarapide, à celles de l'INRS-Télécommunications dans le domaine du développement et de l'exploitation des systèmes de télécommunications a permis à l'INRS de constituer un pôle d'excellence dans un secteur clé pour le développement du Québec. *Les axes de recherche du Centre INRS-EMT*, se répartissent en deux volets, *les télécommunications et la photonique de même que l'énergie*. Dans le volet télécommunications et photonique les professeurs oeuvrent principalement dans les axes de recherche suivants :

- ▶ Réseaux de télécommunications
- ▶ Communications sans fil

¹ NOTE : Ces données sont tirées du projet des états financiers vérifié en date du 24 juillet 2003 et portent sur la période de juin 2002 à mai 2003 inclusivement. Le montant de 41,6 millions de dollars est composé des sommes obtenues par l'INRS au cours de l'exercice (i.e. les sommes confirmées par les organismes subventionnaires et les sommes facturées dans le cas des contrats de recherche). Ce montant comprend également 1,3 millions de dollars de revenus associés aux octrois de recherche (incluant, entre autres, les revenus d'analyses et de prêts d'équipements spécialisés, etc.). Les autres sources de revenus comprennent principalement les ventes externes, les recouvrements de coûts indirects et les droits de scolarité.

- ▶ Systèmes de traitement de signaux multimédia
- ▶ Matériaux, nanotechnologies et ingénierie des composants / systèmes et photonique
- ▶ Photonique ultra rapide

Quant aux professeurs oeuvrant dans le volet énergie, au Centre INRS-ÉMT, les axes de recherche sur lesquels ils sont actifs sont :

- ▶ Matériaux et systèmes énergétiques décentralisés
- ▶ Analyse et modélisation énergétique
- ▶ Fusion par confinement magnétiquement

Le centre INRS-ETE contribue au développement durable des ressources hydriques et terrestres dans le respect de l'environnement. Grâce à leur approche multidisciplinaire et à leur expérience acquise tant en laboratoire que sur le terrain, les professeurs-chercheurs du centre sont en mesure d'aborder des problématiques complexes. **Les principaux axes de recherche** dans lesquels les professeurs du **Centre INRS-ETE**, mènent leurs travaux sont les suivants :

- ▶ Risques environnementaux liés aux aléas naturels et à la contamination
- ▶ Impacts et adaptation liés aux changements climatiques et aux événements extrêmes
- ▶ Gestion intégrée des ressources (hydriques et minérales)
- ▶ Aménagement du territoire
- ▶ Technologie de réhabilitation des milieux urbains

Les recherches menées à l'INRS-IAF visent à améliorer la santé humaine, animale et environnementale. Ces domaines sont de fait étroitement interdépendants. La qualité de l'eau potable et de récréation, la salubrité du cheptel animal et des cours d'eau qui fournissent une partie importante de l'apport alimentaire des populations, la valeur nutritive, la salubrité et l'innocuité des produits issus de l'industrie agroalimentaire, la qualité de l'environnement qui constitue notre milieu de vie sont autant d'éléments qui conditionnent la santé humaine. Les professeurs de l'**INRS-IAF** oeuvrent dans **trois axes de recherche privilégiés** au centre, soit :

- ▶ Immunité, maladies infectieuses et cancer
- ▶ Toxicologie et biotechnologie environnementales
- ▶ Pharmacochimie moléculaire

Le centre INRS-UCS rassemble des spécialistes d'une dizaine de disciplines des sciences sociales (économie, sociologie, anthropologie, etc.). Valorisant la multidisciplinarité dans ses analyses et développant de multiples liens avec différents milieux, le centre contribue aux réflexions collectives et assure ainsi le transfert des connaissances vers les utilisateurs. Les professeurs de l'**INRS-UCS** oeuvrent dans **les axes de recherche suivants** :

- ▶ Phénomènes sociaux liés aux villes et régions
- ▶ Population et liens sociaux
- ▶ Phénomènes sociaux liés à la culture et aux arts
- ▶ Phénomènes sociaux liés à science et aux innovations technologiques
- ▶ Phénomènes sociaux liés aux institutions et à la gouvernance

2.1 Les projets stratégiques de recherche

S'inscrivant dans la dynamique institutionnelle, les projets stratégiques de recherche menés par les professeurs de l'INRS sont profondément empreints de la restructuration de la recherche à l'INRS et de la métamorphose de la recherche universitaire et ce, de par leurs dimensions multidisciplinaire, multisectorielle et multi-institutionnelle, de par le regroupement d'équipes de chercheurs qu'ils impliquent et de par les équipements coûteux et sophistiqués qu'ils nécessitent.

Ainsi, les équipements majeurs pour lesquels l'INRS a obtenu le financement par la FCI et le MEQ dans le cadre des projets Laboratoire de micro et nano fabrication (LMN pour 15 millions de dollars), Advanced Light Laser Sources (ALLS pour 21 millions de dollars) et Centre national de biologie expérimentale (CNBE pour 23 millions de dollars) donnent à l'Institut les outils nécessaires à la recherche universitaire du plus haut calibre.

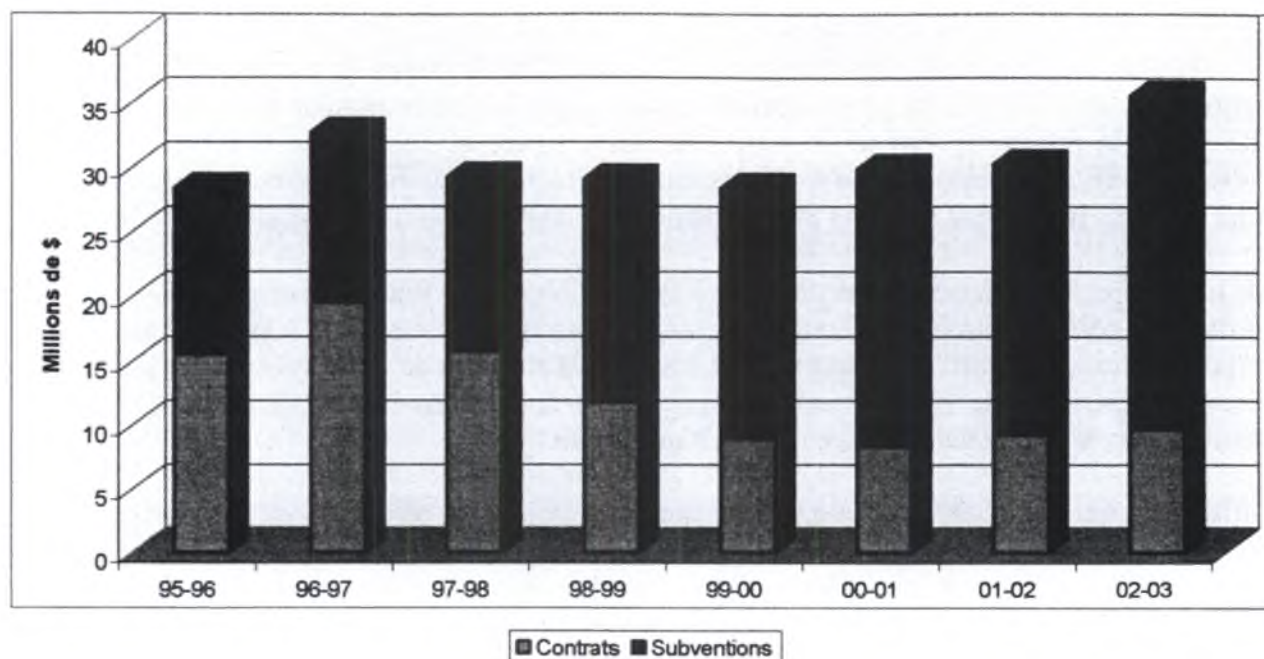
Les infrastructures du LMN permettent de mener des projets de recherche en nanoscience et nanotechnologie visant, entre autres, des applications biomédicales telles que des biocapteurs ainsi que des applications en microélectronique et en photonique qui seront à la base des futurs systèmes de télécommunications sans fil et optiques. Les infrastructures du projet ALLS, avec les sources de lasers nouvelle génération femtoseconde (milliardième de millionième de seconde), permettent la mise au point de nouvelles techniques d'imagerie biomédicale destinées à des applications de diagnostic ou à la recherche fondamentale, en plus des applications pour les technologies de l'information et de détection des polluants dans l'environnement. Quant au CNBE, ses infrastructures permettent d'effectuer des travaux de recherche sur les nouvelles maladies virales hautement pathogènes tel le sida, l'hépatite B et C ainsi que le cancer et les maladies cardiovasculaires.

2.2 La performance en recherche

Les activités de recherche menées par les professeurs de l'INRS ont donné lieu à des octrois sans cesse croissants depuis 1995. Le graphique 1, ci-après, illustre l'évolution continue des subventions de recherche accordées aux professeurs de l'Institut, *subventions qui ont augmenté de plus de 25 % depuis 1999-2000, et de près de 18 % au cours de la dernière année seulement.*

Notons que bien que la part des contrats de recherche dans l'ensemble des octrois ne soit pas en croissance (28 % en 2000-2001, 31 % en 2001-2002 et 27 % en 2002-2003), les relations entre l'INRS et les entreprises demeurent importantes, c'est en fait la forte croissance des subventions qui explique cette répartition. En 2000-2001, le montant des contrats obtenus par les professeurs de l'INRS était de 8 374 000 \$, ce montant atteignait 9 267 000 \$ en 2001-2002 et 9 718 000 \$ en 2002-2003. On doit également tenir compte du nombre croissant de programmes de partenariat d'organismes, tel le CRSNG, le CRM, le FRSQ qui nous amène à répertorier une part importante de la participation industrielle dans les subventions. À titre d'exemple, pour l'INRS, la participation industrielle à ce type de subvention atteignait plus d'un million de dollars en 2000-2001.

Graphique 2. Évolution des revenus externes de recherche de l'INRS (1995-2003)



Année	95-96	96-97	97-98	98-99	99-00	00-01	01-02	02-03 ¹
Contrats	15,565	19,588	15,785	11,791	8,976	8,374	9,267	9,718
Subventions	12,789	13,086	13,451	17,263	19,404	21,489	20,961	25,834
Total	28,354	32,674	29,236	29,054	28,380	29,863	30,228	35,552

À la lumière de ces données globales, soulignons que les octrois moyens obtenus par chacun des professeurs-chercheurs (incluant les professeurs sous octroi) de l'INRS sont de 227 897 \$ en 2002-2003, soit 165 602 \$ en subventions et 58 833 \$ en contrats. Bien que le montant moyen des contrats obtenus par chaque professeur ait diminué depuis 2001-2002 (66 283 \$ pour 2001-2002, soit 11 % en moins), le montant moyen de subventions par professeur a connu une croissance de 11 % (149 624 \$ en 2001-2002).

1 Dans le présent tableau, les revenus annoncés de 35,6 millions de dollars pour 2002-03 ne comprennent pas les 1,3 millions de dollars de revenus associés aux octrois de recherche, lesquels sont inclus aux octrois de recherche et revenus associés au tableau 2. De plus, les données présentées ici portent sur l'année des organismes subventionnaires, comme exigé par le MEQ à la transmission des données, ce qui explique l'écart avec les données du tableau 2 qui tiennent compte d'octrois de la FCI/MEQ effectués en fin d'année financière institutionnelle et hors de l'année financière ici retenue (avril à mars inclusivement).

3. LA FORMATION

Chaque centre de l'INRS offre aux étudiants de 2^e et 3^e cycles des programmes de maîtrise et de doctorat orientés vers ses thèmes propres. À l'automne 2002, l'INRS accueillait 584 étudiants (476 étudiants réguliers, 55 étudiants libres, 53 étudiants au postdoctorat) souhaitant parfaire ou approfondir un aspect de leur formation.

La formation offerte par l'INRS se caractérise par des programmes thématiques, soutenus par des équipes multidisciplinaires, et ce, dans un environnement de recherche stimulant et enrichi de la collaboration de partenaires des secteurs public, para-public et privé. Actuellement, l'Institut offre 21 programmes d'enseignement, soit 13 programmes de maîtrise et 8 programmes de doctorat. Le tableau 3 présente les programmes de formation de l'INRS selon chaque centre.

Tableau 3. Les programmes de formation à l'INRS

Centre	Programmes de 2 ^e cycle	Programmes de 3 ^e cycle
INRS-ETE	• maîtrise en sciences de l'eau • maîtrise professionnelle en sciences de l'eau • maîtrise en sciences de la terre¹ • maîtrise professionnelle en sciences de la terre	• doctorat en sciences de l'eau • doctorat en sciences de la terre¹
INRS-ÉMT	• maîtrise en sciences de l'énergie et des matériaux² • maîtrise en télécommunications • maîtrise professionnelle en télécommunications	• doctorat en sciences de l'énergie et des matériaux² • doctorat en télécommunications
INRS-UCS	• maîtrise en études urbaines³ • maîtrise avec stage en études urbaines³ • maîtrise en démographie⁴	• doctorat en études urbaines³ • doctorat en démographie⁴
INRS-IAF	• maîtrise en virologie et immunologie • maîtrise en microbiologie appliquée • maîtrise en sciences expérimentales de la santé	• doctorat en virologie et immunologie⁴ • doctorat en biologie³

¹ Programme offert conjointement avec l'Université Laval.

² Programme offert par extension avec l'UQTR dans le domaine de l'hydrogène.

³ Programme offert conjointement par l'INRS et l'UQAM.

⁴ Programme offert conjointement avec l'Université de Montréal.

3.1 La clientèle étudiante

À l'automne 2002, l'INRS accueillait, 278 étudiants à la maîtrise, 196 étudiants au doctorat et 53 stagiaires postdoctoraux. Le tableau 4 présente l'évolution de la population en formation à l'INRS entre 1996 et 2002.

Tableau 4. Évolution de la population en formation à l'INRS (trimestre d'automne)

Année	DESS	Maîtrise	Doctorat	Stagiaires 2 ^e et 3 ^e cycles	Postdoctorat	Total
1996	1	248	161	55	63	527
1997	1	268	165	54	58	545
1998	4	278	183	28	52	541
1999	19	281	171	15	39	506
2000	14	276	168	10	51	519
2001	0*	268	177	2	35	482
2002	0	278	196	2	53	529

Notes : À l'automne 2002, l'INRS accueillait 55 étudiants libres.

- * Depuis l'hiver 2001 l'INRS n'offre plus le programme de DESS en technologie de l'information de l'ÉTI, toutefois l'Institut continue d'offrir des cours dans le cadre des programmes de l'ÉTI et ces étudiants sont inscrits comme étudiants libres.

Entre les trimestres d'automne 2001 et d'automne 2002, on note une augmentation de la clientèle totale de 10 %. Cette augmentation se traduit par une croissance des inscriptions de 4 % à la maîtrise et de 11 % au doctorat. Soulignons également la très forte croissance (52 %) des étudiants inscrits au postdoctorat, resituant cette clientèle à plus ou moins 10 % de la clientèle totale comme pour l'ensemble des années depuis 1996, exception faites de 1999 et 2001.

Le tableau suivant présente les taux d'accès au diplôme et la durée moyenne des études par cohortes selon le genre de programme. Tous les étudiants (100 %) qui s'inscrivent à un programme de maîtrise professionnelle à l'INRS obtiennent leur diplôme. D'autre part, c'est également le cas pour au moins 80 % des étudiants qui s'inscrivent dans un programme de maîtrise de type recherche et un minimum de 66 % de ceux qui s'inscrivent à un programme de doctorat (ces données sont minimales puisqu'il reste encore quelques étudiants actifs dans les cohortes observées).

Quant à la durée moyenne des études, les données font état de performances très satisfaisantes pour l'ensemble des étudiants. En effet, les étudiants ayant obtenu un diplôme de maîtrise professionnelle ont complété leurs études, en moyenne, en 3,0 trimestres. Pour les diplômés des programmes de maîtrise de type recherche, la durée moyenne des études est de 9,2 trimestres. Quant aux détenteurs de doctorat de l'INRS, en moyenne, ils ont obtenu leur diplôme en 15,9 trimestres.

Tableau 5. Taux de réussite et durée moyenne des études¹ par genre de programme et par cohorte d'automne²

Automne	Maîtrise (type recherche)				Maîtrise (type professionnelle)				Doctorat			
	Nouveaux inscrits	Nombre de diplômés	% de réussite	Durée moyenne des études	Nouveaux inscrits	Nombre de diplômés	% de réussite	Durée moyenne des études	Nouveaux inscrits	Nombre de diplômés	% de réussite	Durée moyenne des études
1993	48	43	89,6 %	9,0	3	3	100,0 %	3,0	29	19	65,5 %	16,3
1994	47	38	82,6 %	8,8	4	4	100,0 %	3,0	29	19	65,5 %	16,6
1995	48	41	85,4 %	9,6	10	10	100,0 %	3,0	27	17	63,0 %	16,4
1996	49	40	81,6 %	9,7	23	23	100,0 %	3,3	18	14	77,8 %	13,6
1997	57	42	73,7 %	8,9	9	9	100,0 %	3,0	23	14	61,9 %	14,7
1998	64	45	70,3 %	9,1	10	10	100,0 %	3,0				
Total	313	249	79,6 %	9,2	59	59	100,0 %	3,0	126	83	65,9 %	15,9

*Doctorat

Il reste encore 2 étudiants actifs dans la cohorte de 1995 donc un potentiel de 70,4 % de diplomation.

3 étudiants actifs demeurent dans la cohorte de 1996 donc un potentiel de 94,4 % de diplomation..

Il reste encore 3 étudiants actif dans la cohorte de 1997 donc un potentiel de 73,9 % de diplomation..

1 Pour les programmes de recherche, la « durée des études » est ici définie comme étant « le nombre de trimestres écoulés depuis le premier trimestre d'inscription jusqu'au trimestre de la remise finale du mémoire ou de la thèse ». Au plan opérationnel, il s'agit du nombre de trimestres que l'étudiant a consacré à ses études, incluant le trimestre de la remise finale du mémoire ou de la thèse. Rappelons que le programme de doctorat en études urbaines ainsi que les programmes interuniversitaires de maîtrise et de doctorat en sciences de la terre n'ont pas eu de diplômés avant 1995.

2 Les données présentées dans ce tableau diffèrent de celles fournies dans les rapports des années précédentes puisqu'elles ne tiennent compte que des cohortes d'automne alors qu'antérieurement nous utilisions des cohortes annuelles. Il ne nous est pas possible, cette année, d'inclure les données relatives aux années 1999 et subséquentes à la maîtrise et 1998 et subséquentes au doctorat puisque ces cohortes présentent un nombre d'étudiants actifs trop élevé.

3.2 Les mesures d'encadrement des étudiants

Soucieux d'offrir une formation qui réponde aux plus hauts standards académiques, l'Institut a mis en place une série de mesures visant à assurer un encadrement qui soit le meilleur. Ces mesures, qui sont décrites ci-après, couvrent un éventail de moyens permettant un suivi systématique du progrès de l'étudiant, du début jusqu'à la fin de son programme d'études.

- Le choix d'un directeur de recherche comme condition d'admission au programme

L'obligation d'avoir un directeur de recherche, dès l'admission au programme, est une des premières caractéristiques de la préoccupation d'assurer à l'étudiant un encadrement de qualité. Cette exigence est d'ailleurs exprimée dans les conditions d'admission aux programmes pertinents de maîtrise et de doctorat dont l'Institut assume, de façon exclusive, la responsabilité académique.

- La désignation d'un tuteur dès l'admission au programme d'études

Désigné dès l'admission au programme, le tuteur est un professeur qui aide l'étudiant à établir son programme d'études et qui l'assiste dans les difficultés rencontrées au cours de son programme. Il lui incombe également d'apprécier le travail accompli par l'étudiant et d'en aviser, au besoin, le directeur du programme. Ce rôle peut être aussi assumé par un comité nommé à cette fin. Dans les programmes d'études comportant un essai, un mémoire ou une thèse, le directeur de recherche assume, dès sa nomination, le rôle de tuteur.

- L'insertion de l'étudiant au sein des équipes de recherche dès l'inscription dans le programme

Dès son entrée dans un programme d'études de type « recherche » (maîtrise avec mémoire, doctorat), l'étudiant est immédiatement intégré à une équipe de recherche. Tout au long de sa formation, il est ainsi confronté à la dynamique de la recherche et associé aux activités scientifiques et aux activités de production et de diffusion qui en résultent.

- Conditions d'encadrement des travaux de recherche

Les conditions d'encadrement des travaux de recherche conduisant à un essai, un mémoire ou une thèse font l'objet d'une entente écrite entre l'étudiant et son directeur de recherche. Cette entente prévoit notamment le rythme du suivi des travaux de l'étudiant, l'accès aux infrastructures de recherche et, le cas échéant, le soutien financier à l'étudiant selon la politique prévue à cet effet par l'INRS.

- L'évaluation trimestrielle en recherche

Une des mesures majeures ayant trait à l'encadrement consiste en l'évaluation trimestrielle des progrès en recherche de l'étudiant. Cette évaluation, faite par le directeur de recherche, est fonction des objectifs à atteindre et du plan de travail pré-établis au début du trimestre visé, par le directeur de recherche et son étudiant. Dans l'éventualité de résultats insatisfaisants, des mesures correctrices sont identifiées pour le trimestre suivant.

- Le programme de soutien financier

Le programme de soutien financier aux étudiants constitue une particularité de l'Institut. Ce programme assure aux étudiants admissibles, c'est-à-dire les étudiants réguliers des programmes dont l'INRS assume seul la gestion, un montant déterminé afin qu'ils puissent se consacrer à plein temps à leur programme d'études et à la recherche qu'il comporte. Cette allocation est attribuée pour une période définie selon le niveau d'études (maîtrise ou doctorat).

3.2 Les diplômés de l'INRS

Depuis sa création, l'INRS a décerné 1 320 diplômes dont 1 044 diplômes de maîtrise et 275 diplômes de doctorat. Dans l'ensemble, 38 % des diplômes émis l'ont été dans des programmes offerts au centre INRS-ÉMT, 31 % sont des diplômes des programmes offerts par le centre INRS-ETE, 29 % des diplômes émis le sont des programmes de l'INRS-IAF et 2 % le sont du centre INRS-UCS.

Tableau 6. Les diplômes décernés selon les centres de recherche

Centre INRS-	DESS	Maîtrise professionnelle	Maîtrise recherche	Doctorat	Total
EMT		5	351	140	496
ETE		67	265	81	413
IAF		0	340	40	380
UCS	1	0	16	14	31
Total	1	72	972	275	1 320

Tableau 7. Évolution des diplômes décernés par l'INRS par année, de 1997 à 2002, selon le genre de programme

Année	DESS	Maîtrise professionnelle	Maîtrise de recherche	Doctorat	Total
1997		3	56	23	82
1998		7	60	22	89
1999	1	9	54	20	84
2000		0	52	15	67
2001		25	70	24	119
2002		11	59	19	89

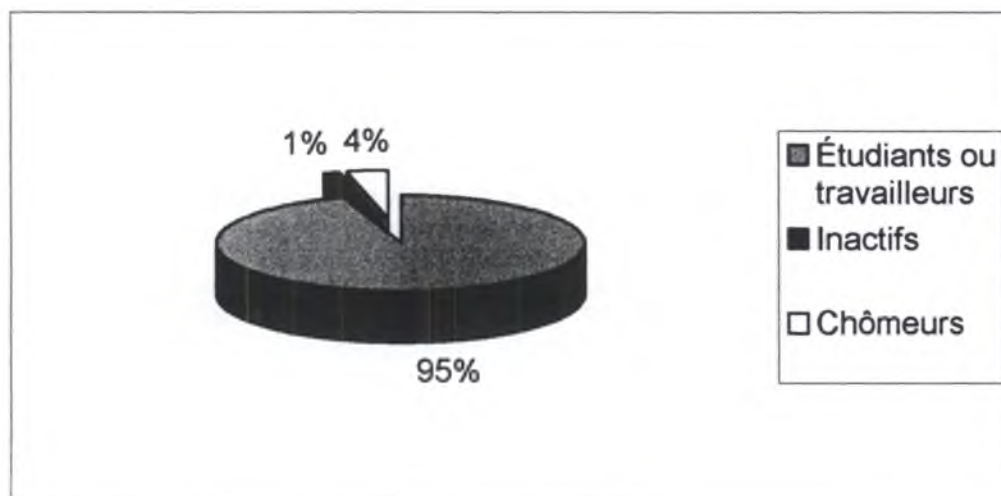
À l'automne 2002, l'INRS a procédé à sa première enquête institutionnelle de Relance auprès de l'ensemble de ses diplômés¹. Cette enquête révèle que la très grande majorité des diplômés de l'INRS ont un emploi. En effet, 83 % des diplômés travaillent et on compte également 13 % des diplômés qui étudient, seulement 4 % sont chômeurs et 1 % sont inactifs. Évidemment, le statut des étudiants varie selon l'année d'obtention du diplôme. Les diplômés des années plus récentes (1997-2001) sont proportionnellement plus nombreux à poursuivre des études (18 %) et le taux de chômage est moins élevé (2 %) chez les diplômés des années antérieures (1996 et avant).

Tableau 8. Statut d'activité (7 octobre 2002) selon le statut des diplômés

Année d'obtention du diplôme	Statut d'activité				Total
	Étudiant	Travailleur	Inactif	Chômeur	
Diplômés 1997-2001	18 % (28)	76 % (116)	1 % (2)	5 % (7)	100 % (153)
Diplômés 1996 et avant	2 % (2)	95 % (86)	1 % (1)	2 % (2)	100 % (91)
Total	12 % (30)	83 % (202)	1 % (3)	4 % (9)	100 % (244)

Observation manquante : 1

Graphique 3. Répartition des diplômés de l'INRS selon le statut d'activité



¹ Les résultats de l'enquête Relance que nous présentons dans cette section du rapport sont tirés de *Relance 2002 auprès des diplômés de l'INRS, Rapport d'enquête, Direction scientifique, Mai 2003*.

En ce qui a trait à l'insertion professionnelle des diplômés, l'enquête Relance 2002 révèle que trois diplômés sur quatre (75 %) avaient déjà un emploi avant de terminer leurs études ou l'ont obtenu en un mois ou moins. Le tableau suivant illustre que la période nécessaire à l'obtention d'un premier emploi à temps complet ne varie que très légèrement selon que le diplôme fut obtenu au cours des récentes années ou antérieurement.

Tableau 9. Temps pour l'obtention du premier emploi à temps complet selon le moment d'obtention du diplôme

Année du diplôme	Temps pour l'obtention de l'emploi						Total
	J'avais déjà cet emploi	Moins d'un mois après	Le mois suivant	De 2 à 6 mois après	Entre 6 mois et un an	Plus d'un an	
Diplômés 1997-2001	49 % (60)	18 % (22)	7 % (8)	17 % (21)	3 % (4)	7 % (8)	100 % (123)
Diplômés 1996 et avant	48 % (39)	20 % (16)	9 % (7)	9 % (7)	5 % (4)	10 % (8)	100 % (81)
Total	49 % (99)	19 % (38)	7 % (15)	14 % (28)	4 % (8)	8 % (16)	100 % (204)

Observations manquantes : 24

Parmi les diplômés de l'INRS, 74 % des travailleurs estiment oeuvrer dans le domaine de leurs études. Cette proportion est de 83 % parmi les diplômés des récentes années (1997-2001) et elle est de 61 % chez les diplômés des années 1996 et antérieures. Soulignons que parmi les diplômés qui estiment ne pas travailler dans leur domaine d'études, 58 % affirment que c'est par choix.

Finalement, notons que l'enquête Relance 2002 fait état d'une très forte proportion de diplômés qui se disent satisfaits sur toutes les dimensions liées à l'appréciation des études à l'INRS, entres autres, 94 % des diplômés affirment que l'INRS a su répondre à leurs attentes ou même plus et 97 % sont satisfaits de l'ensemble des activités de formation.

4. SUIVI DU RAPPORT 2001-2002 ET PERSPECTIVES D'AVENIR

4.1 Le développement de la recherche

En 2001-2002, l'INRS a complété ses travaux de restructuration en quatre centres de recherche. Pour chacun des centres des axes stratégiques ont été identifiés et orientent les activités de recherche et de formation.

Comme décrit dans la section du présent document portant sur le contexte institutionnel spécifique de l'INRS, l'Institut a procédé à des choix stratégiques de créneaux de recherche et formation, soit : les technologies de l'information et des communications, le développement durable, la santé et les impacts sociaux. Chaque centre de l'INRS œuvre dans un créneau stratégique et a une programmation scientifique propre inspirée des besoins socio-économiques québécois.

Par ailleurs, au cours de l'année 2002-2003, l'INRS a mis sur pied son Forum scientifique institutionnel. Ce Forum se veut un lieu d'échanges entre les professeurs de l'INRS, animé et supporté par la Direction scientifique. Il a pour objectif de permettre à la communauté scientifique de l'INRS de mieux se connaître et d'échanger sur les activités de recherche en cours et les perspectives de développement.

De par la vingtaine de professeurs-chercheurs membres du Forum, répartis dans les quatre centres de recherche, le Forum scientifique se veut un lieu privilégié pour initier une approche institutionnelle nouvelle dans le développement des relations entre les professeurs intra et intercentres. Les membres du Forum sont porteurs d'une vision institutionnelle qui bénéficiera au développement de la programmation scientifique de chaque centre. De plus, ce Forum se veut un facteur de changements dans les modalités de développement de la programmation scientifique institutionnelle dont l'INRS entend se doter en ce sens qu'il constitue le lieu où s'effectuent les liens dynamiques entre les programmations scientifiques des centres et la volonté institutionnelle d'une programmation scientifique transversale intégrée visant un développement scientifique optimal de l'INRS.

En novembre 2003, l'INRS tiendra son premier Colloque scientifique institutionnel s'adressant à toute sa communauté scientifique. Cette activité qui s'inscrit dans le cadre des travaux menés par les membres du Forum scientifique permettra d'aller au-delà des contraintes physiques causées par la situation géographique de chaque centre et rendra possible pour tous les professeurs de l'Institut de discuter de leur vision de la recherche et de son évolution à l'INRS.

4.2 Le recrutement et l'internationalisation

Au cours des dernières années, l'INRS a fait des efforts considérables en terme de recrutement de clientèle étudiante de même qu'en ce qui a trait au corps professoral. Dans le cadre de son contrat de performance le liant au Ministère de l'éducation du Québec, l'Institut s'était engagé à augmenter sa clientèle de 14% et à recruter plus de trente professeurs-chercheurs. Dans les deux cas, l'INRS a rencontré les objectifs qu'il s'était fixé.

Au cours de l'année 2002-2003, l'Institut s'est doté de différents outils de développement pour poursuivre sa croissance de clientèle, le renouvellement et la croissance de son corps professoral. Dans une perspective d'intervention stratégique, l'INRS a procédé à l'intégration articulée de la dimension internationale à ses interventions de recrutement. C'est dans ce contexte que le Ministère des relations internationales du Québec supporte depuis mars 2002 un projet de collaboration entre l'INRS et le Centre National de Sciences et Technologies (CNST) du Vietnam

dont l'une des dimensions est l'accueil à l'INRS d'étudiants de doctorat, de stagiaires postdoctoraux et de professeurs-chercheurs invités dans des domaines de recherche prioritaires pour l'institution. C'est également dans ce même contexte que le Fonds de développement académique du réseau de l'Université du Québec a accordé son support au projet de l'INRS de *Développement de ressources professorales dans des créneaux de recherche stratégiques*. Dans les activités de l'année 2003-2004 de ces deux projets, l'INRS entend concrétiser des collaborations de recherche dans le cadre desquelles il accueillera, d'ici l'automne 2004, plusieurs chercheurs qui oeuvreront dans les infrastructures majeures de recherche de l'Institut.

Par ailleurs, les activités de recrutement de professeurs-chercheurs, qui se situent autant au niveau international que national, se poursuivront en 2003-2004. L'INRS entend recruter une dizaine de professeurs-chercheurs répartis dans ses quatre centres de recherche. En 2002-2003, l'INRS a consacré des efforts majeurs au recrutement, ce qui s'est traduit par l'embauche de près de 30 nouveaux professeurs-chercheurs.

Quant aux activités de recrutement étudiants, l'Institut qui maintient ses interventions au niveau provincial (participation à des salons, envoi de matériels promotionnels, publicités, etc.) entend être encore plus actif au niveau international en 2003-2004. En ce sens, les directeurs de centre et le directeur scientifique participeront, entre autres, au salon de la Cité universitaire internationale de Paris en octobre prochain. Nous avons pour objectif que la croissance de clientèle observée à l'INRS entre les automnes 2001 et 2002 se maintienne pour 2003 et 2004.

4.3 L'évolution de la programmation de l'INRS en matière de formation

Au cours de l'année 2002-2003, l'INRS a obtenu l'autorisation du MEQ et offre maintenant conjointement avec l'Université de Montréal programmes de maîtrise et de doctorat en démographie. Le processus d'évaluation complet des programmes d'études en sciences de l'eau a également été complété au cours de cette année et des modifications mineures seront apportées aux programmes dans les prochains mois. Notons d'ailleurs que ces évaluations complétées, la Commission de vérification des évaluations de programmes de la CREPUQ visitera l'INRS en novembre 2003.

Finalement, l'INRS travaille actuellement au développement de programmes de maîtrise et de doctorat originaux en sciences sociales. Les travaux de développement en cours au centre INRS-Urbanisation, Culture et Société devraient être complétés sous peu et l'Institut prévoit soumettre ce projet à la CREPUQ pour avis sur la qualité au cours de l'année 2003.

4.4 La valorisation des résultats de la recherche

Au cours de la dernière année, l'INRS a restructuré l'organisation du soutien juridique aux projets de valorisation des résultats de la recherche. Ainsi, la Direction scientifique, qui offre le service de valorisation des résultats de la recherche, compte maintenant un conseiller juridique au

sein de son équipe. Ce dernier émet des avis et conseils précieux pour toutes les étapes relatives à la préparation des projets de nature contractuelle, à la signature de contrats de recherche ou de propriété intellectuelle.

En 2002-2003, le portefeuille de propriétés intellectuelles de l'INRS se résumait comme suit : 11 brevets détenus, 10 dépôts de demande de brevet, 7 divulgations d'inventions, 3 licences accordées, pour un nombre total de 14 licences en vigueur.

L'INRS a reçu, en janvier 2002, une subvention du CRSNG dans le cadre de son programme de la gestion de la propriété intellectuelle (GPI). L'octroi de 210 000 \$, à raison de 70 000 \$ par année pour trois ans, se terminera en décembre 2004 et permettra de consolider certains développements entrepris visant la valorisation des résultats de la recherche. Parmi ces derniers, mentionnons, entre autres, l'achat de la licence et l'adaptation du logiciel de gestion de la propriété intellectuelle, l'achat d'un scanner, la formation et le perfectionnement des ressources institutionnelles oeuvrant à la valorisation des résultats de la recherche et le recours à des expertises externes.

Parmi les travaux réalisés, l'adaptation et l'implantation du système informatisé de gestion et de suivi de la propriété intellectuelle devrait être complété sous peu. Une politique de propriété intellectuelle spécifique pour les étudiants, venant encadrer la valorisation des résultats de la recherche à laquelle ils participent, devrait être adoptée par les instances de l'INRS au cours de la prochaine année. De plus, la section informative portant sur la valorisation des résultats de la recherche, sur le site Web de l'INRS, a été mise en service tout récemment. On retrouve sur cette page Web, notamment, les documents types (formulaire de déclaration d'invention, etc.), la politique institutionnelle en matière de propriétés intellectuelles et des liens utiles.

D'autre part, l'INRS est partenaire avec treize institutions universitaires et les quatre sociétés de valorisation des universités du Québec dans le cadre du lancement d'un nouveau programme de formation en valorisation de technologies. Le programme, financé conjointement par, entre autres, le Programme de Gestion de la propriété intellectuelle (Gouvernement du Canada et ses trois organismes subventionnaires : CRSNG, IRSC, CRSH), Valorisation Recherche Québec (VRQ), le Ministère des finances, de l'économie et de la recherche du Québec (MFER), permettra à l'INRS d'accueillir un stagiaire pour une durée de huit mois, à compter de l'automne 2003.

4.5 Renouvellement de la convention collective des professeurs

En juin 2003, l'INRS et ses professeurs signaient la nouvelle convention collective régissant les conditions de travail pour une période de quatre ans. Dans le cadre de cette convention, l'INRS et ses professeurs ont voulu se doter des meilleurs outils afin que l'Institut poursuive sa croissance et atteigne son développement optimal. Cette convention tient compte de l'originalité de l'INRS eu égard au contexte particulier dans lequel s'inscrit la tâche du professeur-chercheur à l'Institut. En effet, les fonctions des professeurs-chercheurs de l'INRS se situent dans le cadre des activités d'une institution universitaire qui a d'abord une mission de recherche orientée au développement culturel, économique et social du Québec. De plus, les professeurs-chercheurs de l'Institut

oeuvrent dans des centres de recherche et de formation thématiques et multidisciplinaires, voire même sectorielles, en collaboration directe avec des partenaires des secteurs publics, para-publics et privés et leur activité est balisée par une *règle d'exclusivité de service*. L'engagement entier des professeurs-chercheurs, nécessaire à l'accomplissement de la mission de l'INRS, assure la contribution pleine et entière de tous les professeurs-chercheurs aux objectifs de l'INRS et est garant de sa performance.

Dans le cadre de la nouvelle convention collective des professeurs, l'Institut s'est donné les moyens permettant de reconnaître la contribution de chacun des professeurs à l'atteinte des objectifs institutionnels en se dotant d'une *politique d'octroi de prime de performance* qui repose essentiellement sur quatre (4) indicateurs; à savoir : le financement obtenu, la production scientifique, la formation des étudiants et le service à la collectivité.

5. FINANCEMENT

5.1 Contrat de performance

L'année 2002-2003 consistait en la dernière année du contrat de performance institutionnel qui portait sur une période de trois ans. L'INRS est fier d'avoir rencontré l'ensemble des objectifs établis au contrat signé avec le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) en mars 2001. Plusieurs éléments du contrat ont même été dépassés, particulièrement en matière de revenus de recherche, de moyennes par professeur, d'accès au diplôme, etc.

5.2 Terrains & bâtiments

L'INRS est toujours en attente de la nouvelle formule de financement de la fonction terrains et bâtiments, dont le résultat des travaux entrepris par le MEQ sont attendus prochainement. Lorsque les paramètres de la nouvelle formule de financement seront connus, des démarches seront entreprises auprès du MEQ afin de faire reconnaître la spécificité de l'INRS en cette matière.

5.3 Projets d'investissement

Deux projets sont actuellement à l'étude au MEQ en vue d'une autorisation prochaine :

Agrandissement du Pavillon Durocher (2,5 M \$). Ce projet est urgent car le bâtiment actuel est à 60 % des espaces normalisés calculés pour ses occupants.

Le développement d'un groupe de recherche intégré sur les modifications biologiques induites par des substances chimiques (16,5 M \$). Ce projet implique le regroupement des installations de Pointe-Claire à Laval ce qui est essentiel car le bâtiment actuel situé à Pointe-Claire a atteint sa capacité maximale et son agrandissement n'est pas envisageable. Les activités de recherche

conduites actuellement à Pointe-Claire sont en pleine effervescence et de nouveaux professeurs seront embauchés prochainement. La réalisation du projet implique une nouvelle construction qui favorisera la synergie en regroupant les chercheurs dans le secteur de la santé humaine et qui permettra de profiter d'une mise en commun des équipements de recherche et de la proximité des services de support du Campus Laval.

6. CONCLUSION

Au cours de la dernière année, l'INRS a consolidé sa restructuration scientifique campée dans des choix stratégiques de créneaux de recherche et formation. Ainsi, les activités de l'INRS ont été orientées selon les quatre préoccupations actuelles majeures de toutes les sociétés en ce qui a trait au développement de la recherche : les technologies de l'information et des communications, le développement durable, la santé et les impacts sociaux.

L'INRS a obtenu, entre autres, le financement par la FCI et le MEQ pour les équipements majeurs dans le cadre des projets Laboratoire de micro et nano fabrication (LMN pour 15 millions de dollars), Advanced Light Laser Sources (ALLS pour 21 millions de dollars) et Centre national de biologie expérimentale (CNBE pour 23 millions de dollars). De tels octrois donnent à l'Institut les outils nécessaires à la recherche universitaire du plus haut calibre.

Les activités de recherche menées par les professeurs de l'INRS ont donné lieu à des octrois sans cesse croissants depuis 1995. Les subventions de recherche accordées aux professeurs de l'Institut ont augmenté de plus de 25 % depuis 1999-2000, et de près de 18 % au cours de la dernière année seulement pour atteindre plus de 35,5 millions de dollars en 2003-2003.

Encore en 2002-2003, le recrutement de professeurs-chercheurs a constitué une priorité de l'Institut et une trentaine de professeurs-chercheurs ont été embauchés au cours de cette année.

En ce qui concerne la formation, les programmes de maîtrise et de doctorat en démographie, offerts conjointement avec l'université de Montréal, se sont ajoutés à la programmation de l'INRS. Par ailleurs, conformément à la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes de l'INRS, le processus complet d'évaluation des programmes de sciences de l'eau a été complété au cours de l'année 2002-2003, et des réajustements devraient être apportés aux programmes au cours des prochains mois.

Au niveau financier, en 2002-2003 l'INRS a pleinement respecté ses engagements pris au contrat de performance. Finalement, les deux dossiers actuellement à l'étude au Ministère de l'éducation favoriseraient la poursuite de la croissance de l'Institut et l'INRS est prêt à les mettre en œuvre dès qu'ils seront autorisés.

7. SOMMAIRE DES DONNÉES

Le tableau 10 présente les principales données relatives aux ressources de l'Institut, à ses activités de recherche et de formation.

Tableau 10. Sommaire des données

Ressources humaines et financières			
Professeurs-chercheurs (2002-2003)	156 réguliers (incluant 7 professeurs sous octroi)	211 professeurs associés, invités et honoraires	11 associés de recherche
Autres personnels (2002-2003)	151 professionnels	125 techniciens	90 employés de bureau
Budget (2002-2003)	39,4 M de \$ en subvention du MÉQ	41,6 M de \$ en octrois de recherche et revenus associés	10,4 M de \$ en autres revenus
Activités de recherche			
Revenus de recherche (2002-2003)	25,8 M de \$ en subventions	9,7 M de \$ en contrats	
Revenu moyen par professeur-chercheur (2001-2002)	227 897 \$ d'octrois	165 602 \$ en subventions	58 833 \$ en contrats
Activités de formation			
Programmes de formation (2002-2003)	8 programmes de doctorat	13 programmes de maîtrise	
Clientèle étudiante (automne 2002)	196 étudiants au doctorat	278 étudiants à la maîtrise	53 étudiants au postdoctorat
Durée moyenne des études (automne 2002)	15,9 trimestres au doctorat	9,2 trimestres à la maîtrise recherche	3,0 trimestres à la maîtrise professionnelle
Taux de réussite (automne 2002)	65,9 % au doctorat	79,6 % à la maîtrise recherche	100 % à la maîtrise professionnelle
Diplômes émis (1973-2002)	275 doctorats	972 maîtrises recherche	72 maîtrises professionnelles
Taux de placement	83 % des diplômés de l'INRS occupent un emploi	12 % des diplômés de l'INRS poursuivent des études	